
Résumé

Lors de la séance de questions au gouvernement du 12 février 2025, plusieurs sujets d'intérêts nationaux ont été abordés :

Intelligence artificielle et souveraineté numérique : Philippe [LatombeLATOMBE](#) (Démocrate) a interrogé la ministre Clara [ChappazCHAPPAZ](#) sur la protection des données françaises dans le contexte du Sommet pour l'action sur l'IA. La ministre a évoqué la certification [SeenumberCloudSecNumCloud](#) mise en place avec l'ANSSI et l'ambition d'étendre ce modèle au niveau européen.

Budget et méthode législative : Le Premier ministre a reconnu les dysfonctionnements dans l'élaboration du budget actuel, adopté dans des conditions « inédites » après une motion de censure. Il a promis une réforme de la méthode budgétaire, possiblement vers un système pluriannuel.

Justice et droits de la défense : Naïma [MoutchouMOUTCHOU](#) (Horizons) a soulevé la question de l'équilibre entre efficacité judiciaire et respect des droits de la défense. Le ministre de la Justice, Gérald [DarmaninDARMANIN](#), a confirmé l'importance du rôle des avocats tout en mentionnant des abus procéduraux à corriger.

Recherche et industrie : Emmanuel [MaurelMAUREL](#) (GDR) a critiqué le contraste entre les annonces présidentielles sur l'IA et les réductions budgétaires dans la recherche. Le ministre de l'Économie a défendu les investissements dans les universités et la recherche.

Transcription

PRÉSIDENTE DE SÉANCE

L'ordre du jour appelle les questions au gouvernement. La parole est à Monsieur Philippe [LatombeLATOMBE](#), pour le groupe Démocrate.

PHILIPPE LATOMBE (Député, Groupe Démocrate)

Merci, Madame la Présidente. Ma question s'adresse à Madame la Ministre déléguée chargée de l'Intelligence [Artificielleartificielle](#) et du Numérique.

Le Sommet pour l'action sur l'Intelligence [Artificielleartificielle](#) doit permettre de positionner la France et l'Europe sur la carte mondiale d'une technique amenée à révolutionner nos sociétés. À l'occasion de cet événement, la France a annoncé l'installation de 35 nouveaux datacenters sur le territoire national, ainsi que celle d'un campus dédié financé par un investissement émirati de 30 à 50 milliards d'euros.

Si cette montée en puissance est une bonne nouvelle, il ne faut pas occulter que l'essentiel des enjeux réside dans la nature des données qui seront stockées, dans ce que nous en ferons et surtout dans notre capacité à les protéger.

L'IA n'a rien à voir avec l'intelligence au sens auquel nous l'entendons habituellement. Ce n'est qu'une technique qui repose sur des algorithmes statistiques ou probabilistes, qui doivent être nourris en permanence par un afflux considérable de données grâce à un moteur suffisamment puissant pour les entraîner.

Enregistrement : [lien](#)

Durée : 47,5 minutes

Les données privées et publiques françaises et européennes sont de forte valeur, tant en qualité qu'en quantité. Sans un accès massif à celles-ci via des acteurs souverains, nous continuerons à nous les faire voler. Nous ~~n'aurons~~n'en aurons pas la maîtrise et nous ne gagnerons pas la bataille de l'usage et de l'adoption, ainsi que les bénéfices~~s~~, notamment économiques et sociétaux~~s~~, qui peuvent en découler.

L'espoir de voir notre pays devenir un acteur reconnu dans ce domaine ~~reposera~~reposant sur la création d'IA française, adaptée à nos besoins et à nos valeurs, et le fléchage de la commande publique vers des acteurs souverains français et européens.

Pouvez-vous nous indiquer, Madame la Ministre, ce que prévoit la stratégie gouvernementale pour protéger les données publiques et privées qui seront stockées dans tous ces datacenters et ainsi en assurer notre souveraineté ? ~~Je vous remercie.~~

Je vous remercie.

PRÉSIDENTE DE SÉANCE

Merci beaucoup, Monsieur le ~~député~~Député. La parole est à Madame Clara ~~Chappaz~~CHAPPAZ, Ministre en charge de l'Intelligence ~~Artificielle~~artificielle et du Numérique.

CLARA CHAPPAZ (Ministre en charge de l'Intelligence ~~Artificielle~~artificielle et du Numérique)

Madame la Présidente~~s~~, Monsieur le ~~député~~Député, je vous remercie pour votre question. Je vous remercie aussi de souligner le Sommet pour l'action sur l'IA qui vient de se terminer et qui, je crois, a été un moment de grande fierté pour notre pays. Plus d'un millier de représentants du monde entier réunis ici en France pour parler de l'Intelligence ~~Artificielle~~artificielle et faire ces annonces, entre autres~~s~~, que vous avez mentionnées : 109 milliards d'euros~~s~~ ~~C'est, c'est~~ le montant d'investissement qui sera déployé ici pour accélérer sur l'IA.

Vous m'interrogez sur la question de la souveraineté des données. Elle est absolument cruciale et je vous remercie de me donner l'occasion d'expliquer comment nous comptons continuer à pousser cette question de la souveraineté.

Vous le savez, je crois, depuis 2021, nous avons une stratégie absolument pertinente sur la sécurisation de nos données. Nous avons, avec l'ANSSI, développé une certification parmi les plus ambitieuses au niveau européen, qui s'appelle SecNumCloud, qui nous permet de catégoriser et de nous assurer que les données que nous traitons, les données les plus sensibles, ont bien le bon niveau de protection.

Cette stratégie, nous continuons à la porter et nous continuons à développer et à accompagner le développement des offres qui répondent à cette certification. Nous avons lancé ~~à~~l'été dernier un appel à projets grâce au plan France 2030 pour faire monter en ~~compétences~~compétence les acteurs comme ~~OVH Cloud~~OVHcloud, comme Scaleway, qui aujourd'hui développent ces offres dont nous avons besoin.

Nous continuerons aussi à porter cette position au niveau européen. Le contexte actuel nous permet de nous questionner collectivement sur cette question, et un schéma de certification européenne pour garantir la sécurisation de nos données les plus sensibles est absolument crucial.

Enregistrement : [lien](#)

Durée : 47,5 minutes

J'ai eu l'occasion d'échanger avec mes homologues. Ils, ils étaient nombreux ici en France pendant le Sommet pour l'action sur l'IA. Je leur ai parlé de cette question. Nous, et nous sommes absolument convaincus qu'il faut continuer à pousser notre position et nous le ferons. Merci.

PRÉSIDENTE DE SÉANCE

Merci beaucoup, Madame la Ministre. Monsieur le député.

PHILIPPE LATOMBE (Député, Groupe Démocrate)

Merci, Madame la Ministre, pour votre réponse. J'attire votre attention sur un critère de données qui sont les données de santé, qui sont aujourd'hui parmi les données à plus forte valeur ajoutée. Nous avons absolument besoin d'en protéger la souveraineté. Vous devez absolument vous attacher à ce que le Health Data Hub puisse basculer sur une solution de stockage souveraine.

Je vous remercie.

PRÉSIDENTE DE SÉANCE

Merci beaucoup. Je vous remercie. La parole est à Monsieur le Président, Stéphane LENORMAND, pour le groupe LIOT.

STÉPHANE LENORMAND (Député, Groupe LIOT)

Merci, Madame la Présidente. Monsieur le Premier ministre, le projet de loi de finances à peine adopté, chaque jour apporte son lot de surprises et d'incompréhensions issues pour nous de hauts fonctionnaires déconnectés du terrain.

D'abord, l'abaissement du seuil d'exemption de la TVA à 25 000 € pour les auto-entrepreneurs, puis les 15 millions d'euros destinés aux cancers pédiatriques qui disparaissent. C'était un travail qu'avait particulièrement poussé notre ancienne collègue Béatrice Descamps.

DESCAMPS. La hausse de la taxe des billets d'avion à destination des territoires d'outre-mer et de la Corse, finalement, qui sera appliquée au 1^{er} mars et qui laisse perplexe. Et enfin, plus de 2100 collectivités qui seront désormais concernées par la contribution au redressement des finances publiques, contre 450 dans la première mouture, et notamment le bloc communal qui devra participer à hauteur de 500 millions.

Alors, ma première question est : est-ce que nous devons encore nous attendre à quelques surprises dans les jours qui viennent ?

Ces revirements qui se succèdent aux suspensions et aux volte-face ont des conséquences multiples : l'incompréhension et la colère des Français et Françaises concernés, mais aussi des élus qui sont interpellés sur des sujets qui les concernent, une trajectoire budgétaire finalement qui peut paraître incontrôlée, un manque de visibilité pour les acteurs économiques et les collectivités qui doivent établir des budgets, et aussi une image peu flatteuse du gouvernement qui rejaillit sur l'ensemble des parlementaires.

Quelles en sont les causes ? Nous les connaissons. Les trois derniers budgets ont été adoptés avec le 49.3. L'absence de concertation des corps intermédiaires, une opacité des commissions mixtes paritaires avec des accords qui peuvent apparaître comme d'arrière-boutique, et chaque année, plus grave, des missions budgétaires qui ne sont pas examinées et je pense particulièrement à celle des Outre-Mer.

Enregistrement : [lien](#)

Durée : 47,5 minutes

Monsieur le Premier ministre, si on peut comprendre le contexte compliqué de l'élaboration de ce budget, cela n'explique pas tout. La méthode d'élaboration de notre budget demeure archaïque, poussiéreuse et inefficace.~~N'est ; n'est~~-il pas ~~le~~ temps de la changer.~~? Et~~ pour que ce travail soit à la hauteur de la démocratie française ? Merci.

PRÉSIDENTE DE SÉANCE

Merci Monsieur le Président. La parole est à Monsieur le Premier ministre.

~~PREMIER MINISTRE~~

Monsieur le Président, merci**FRANÇOIS BAYROU (Premier Ministre)**

Merci, Madame la Présidente~~;~~, Mesdames et Messieurs les députés, Monsieur le Président LENORMAND,vousLENORMAND.

Vous avez dit des choses absolument justes.

D'abord, en notant que les conditions d'adoption de ce budget étaient en effet sans précédent, inédites, puisqu'une motion de censure est intervenue dans le cours de la discussion et de l'adoption du budget. Et cette motion de censure a amené le gouvernement à reprendre un texte qui n'était pas le sien, qui était le texte qui avait été proposé et adopté au Sénat.

À titre d'exemple, pour la question de la TVA que vous indiquez, l'amendement avait été adopté au Sénat par 228 voix contre ~~quatorze~~14. Donc, il y avait un accord général sur ce sujet. Et puis, il est apparu ensuite qu'il y avait des inquiétudes.~~Et ; et~~ ces inquiétudes, nous allons essayer de les résoudre.

Vous avez évoqué la question de la taxe sur les billets d'avion, notamment à destination de l'Outre-Mer. Il faut remettre les choses à leur place.~~Cette, cette~~ taxe, c'est une taxe de 7 € par billet~~,~~ et nous sommes, comme vous le savez mieux que personne, en train d'étudier les compensations possibles, notamment en tenant compte des carburants et de la nature des carburants qui pourraient être utilisés.

Mais l'essentiel, c'est ce que vous avez dit à la fin de votre interrogation, c'est qu'en effet, les conditions d'adoption de ces budgets sont complètement archaïques. Cette improvisation que nous découvrons tous ensemble ~~=~~ j'avoue humblement avoir découvert des choses après adoption ~~=~~ c'est une méthode qui ne peut pas continuer.

C'est la raison pour laquelle, si le budget tout à l'heure est adopté, je réunirai les membres du gouvernement dans les heures et jours qui viennent pour que nous pensions une autre méthode qui nous permette de nous projeter dans l'avenir. Vous savez que j'ai défendu à cette tribune la question de la pluriannualité, la perspective de la pluriannualité.

En tout cas, vous avez raison de dire que ce n'est pas la bonne méthode qui a été utilisée jusqu'à maintenant et nous allons en trouver une meilleure.Je, je le crois.

Merci, Monsieur le Président.

PRÉSIDENTE DE SÉANCE

Merci, Monsieur le Premier ministre. La parole est à Madame Naïma MOUTCHOU**MOUTCHOU**, pour le groupe Horizons.

NAÏMA MOUTCHOU (Députée, Groupe Horizons)

Enregistrement : [lien](#)

Durée : 47,5 minutes

Merci, Madame la Présidente. Ma question s'adresse à Monsieur le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.

Monsieur le Ministre, la justice ne se divise pas. La justice n'a pas d'ennemis dans ses rangs. Il n'y a pas d'un côté ceux qui protègent et de l'autre ceux qui défendent. Il n'y a qu'une seule exigence : rendre une justice incontestable, efficace et rapide.

Le groupe Horizons et Indépendants a toujours défendu une ligne claire, celle d'une institution judiciaire ferme qui frappe juste et fort ceux qui menacent notre sécurité : le narcotrafic, l'immigration illégale, la criminalité organisée, la délinquance violente, notamment des mineurs. Voilà des combats qui doivent être menés sans relâche, avec des moyens renforcés pour nos enquêteurs, nos policiers et nos magistrats.

Mais cette fermeté ne peut pas reposer sur des raccourcis. Cette fermeté ne doit pas s'opposer au respect des droits de la défense. Au contraire, cette fermeté en a besoin. Une condamnation n'est légitime que si elle est inattaquable : une enquête bien menée, une instruction rigoureuse, un procès équitable. C'est ; c'est ainsi que la justice se fait respecter.

Cependant, aujourd'hui, Monsieur le Ministre, une inquiétude monte. Certains laissent entendre que les avocats abuseraient des recours, qu'ils exploiteraient les failles du droit pour bloquer les procédures, qu'ils compliqueraient le travail de toute la chaîne pénale. Mais défendre un justiciable, ce n'est pas entraver la justice, c'est garantir qu'elle se rende dans les règles.

Une société où la défense deviendrait suspecte ou contestée, où contester une procédure serait vu comme une manœuvre, c'est une société qui affaiblirait elle-même l'autorité de ses propres décisions judiciaires.

Alors, Monsieur le Ministre, comment garantir que l'indispensable efficacité et fermeté de la justice ne se traduise pas par une justice expéditive ? Comment s'assurer que, dans notre combat commun contre la délinquance et la criminalité, enquêteurs, policiers, avocats et juges puissent œuvrer ensemble pour une même cause, une justice crédible et respectée ? Je vous remercie.

Je vous remercie.

PRÉSIDENTE DE SÉANCE

Merci beaucoup, Madame MoutchouMOUTCHOU. La parole est à Monsieur Gérald DarmaninDARMANIN, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice.

GÉRALD DARMANIN (Garde des Sceaux, Ministre de la Justice)

Merci, Madame la Présidente. Mesdames et Messieurs les députés, Madame la Présidente Moutchou, commeMOUTCHOU.

Comme Garde des Sceaux, je veux redire ici que l'avocat ne se confond pas avec son client et que, évidemment, comme vous l'avez très bien dit, s'en prendre aux avocats, les insulter, les menacer, comme cela a été encore le cas récemment, comme c'est le cas d'ailleurs des magistrats ou des policiers et des gendarmes, est inacceptable en démocratie. Et j'ai apporté mon soutien immédiat, vous l'avez vu, auprès de la Présidente du Conseil National national des Barreauxbarreaux pour les avocats concernés par ces gens qui confondent tout : avocat et client, cause et défense des personnes en France. Et je veux partager totalement votre constat.

Vous m'évoquez d'autres sujets qui sont le lien que nous avons tous ensemble dans les métiers de la justice pour faire respecter le droit et avancer. C'est vrai, pour résorber le délai

Enregistrement : [lien](#)

Durée : 47,5 minutes

d'audiencementd'audencement qui est insupportable dans notre pays : 4000 procès criminels en attente pour diverses raisons qui ne sont pas propres évidemment aux questions de la défense, mais qui sont propres àcesaux questions de moyens, d'organisation et parfois de création du législateur.

C'est aussi le cas, vous le savez, Madame la députéeDéputée, sur un certain nombre peut-être, et la loi sera là, je l'espère, pour le corriger, d'abus de droit qu'il faut corriger sans toucher au codeCode de procédure pénale dans ses fondements. Il n'est pas tout à fait normal, vous Vous l'avouerez sans doute avec moi, il n'est pas tout à fait normal qu'on puisse faire plusieurs demandes de remise en liberté, alors que la remise en liberté précédente n'a toujours pas été étudiée et qu'il y a parfois un certain nombre d'organisations, notamment sur les réseaux sociaux, pour organiser des demandes de remise en liberté collective dans un lieu de détention pour pouvoir jouer avec ce jeu de procédure.

Il ne s'agit pas de revenir sur la légitimité, bien sûr, de la demande de remise en liberté qui est formulée par un avocat avec son client, mais d'éviter des abus qui confineraient évidemment à des dénis de justice. C'est cela que nous allons corriger ensemble avec vous, puisque c'est le Parlement qui fera la loi dans le respect de l'État de droit, dans le respect des droits de la défense, mais aussi dans le respect de l'intérêt de la société.

PRÉSIDENTE DE SÉANCE

Merci beaucoup, Monsieur le Ministre. Madame la députéevice-présidente.

NAÏMA MOUTCHOU (Députée, Groupe Horizons)

Merci, Monsieur le Ministre. Vous nous trouverez à vos côtés dans ces combats.

PRÉSIDENTE DE SÉANCE

Merci beaucoup. La parole est à Monsieur Emmanuel MaurelMAUREL, pour le groupe GDR.

EMMANUEL MAUREL (Député, Groupe GDR)

Merci, Madame la Présidente. Ma question s'adresse à Monsieur le Ministreministre de l'Économie et des Finances.

Au Sommet mondial sur l'Intelligence Artificielleartificielle, le Président de la République a fait un certain nombre d'annonces importantes dont nous aurions aimé, nous parlementaires, débattre ici, compte tenu de l'importance du sujet. Cela nous aurait permis de dire que l'enthousiasme technophile ne fait pas une politique, surtout quand il occulte les risques et les dangers qui sont inhérents à certaines évolutions technologiques. Cela nous aurait permis de dire aussi que l'ampleur des investissements étrangers pose clairement la question de notre souveraineté numérique.

J'insiste sur un autre point parce que le Président a cette propension toujours recommandée à s'attribuer les mérites d'une réussite française. Mais le développement de l'intelligence artificielle, c'est quoi ? C'est d'abord de l'électricité abondante et bon marché. C'est ; c'est aussi la qualité de nos chercheurs et de nos ingénieurs. Et justement, votre politique n'a servi ni l'un ni l'autre.

Et justement, votre politique n'a servi ni l'un ni l'autre. Parce qu'on parle de la recherche publique française, de l'excellence de la recherche publique française. Mais vous n'avez eu de cesse de la dégrader et de la maltraiter. Et j'en veux pour preuve le budget de la recherche et l'enseignement

Enregistrement : [lien](#)

Durée : 47,5 minutes

supérieur, qui est diminué ~~de 1 d'un~~ milliard d'euros, et celui des investissements d'avenir de France 2030 diminué de 2,5 milliards.

En réalité, chers collègues, le discours du Président sur l'intelligence artificielle, c'est l'arbre qui cache la forêt, la forêt d'une industrie française qui va mal, une industrie qui est à l'avant-dernier niveau européen quand on regarde la part rapportée au PIB, au même niveau que la Grèce.

Oui, parce que votre politique, pendant que le Président parade, ~~c'est ce sont~~ des défaillances d'entreprises qui se multiplient et ~~c'est ce sont~~ aussi des plans sociaux dans l'automobile, dans la métallurgie, dans la chimie, comme en témoigne Lubrizol.

Alors, Monsieur le Ministre, que comptez-vous faire pour restaurer l'industrie française alors que vous sacrifiez la recherche et les hommes ?

ARRÊT TRANSCRIPTION [0:15:36]